



La terminologie juridique au Liban

Àmbiguïté et imprudence

Collectif : [La Traduction du texte juridique. Prudence et imprudence du traducteur](#)

Array

Array

Résumé : La spécificité des discours juridiques a été examinée en profondeur au cours des dernières décennies : l'opacité de la terminologie, les figements syntaxiques, la phraséologie du discours, la singularité des institutions judiciaires et en particulier, la dimension culturelle du droit... Nous partons de cette littérature pour mettre l'accent sur certaines contraintes terminologiques qu'affronte le traducteur arabe. Ainsi pensons-nous à l'ambiguïté, l'imprécision, l'erreur et l'imprudence.

Nombre de pages : 379

ISBN : 978-2-406-16130-1

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-16130-1.p.0079

Éditeur : Classiques Garnier

Array

Mots-clés : Terminologie, imprudence, imprécision, ambiguïté, langue arabe, traduction

[Afficher en ligne](#)